

https://actu.fr/normandie/saint-hellier_76588/a-l-ecole-de-saint-hellier-alain-lucas-est-en-c...

🕒 5 min read

A l'école de Saint-Hellier, Alain Lucas est en colère pour cette rentrée

Alain Lucas, maire de Saint-Hellier, est en colère pour cette rentrée scolaire. Privé d'une 3e classe, il continue son combat face à l'Education nationale.



Alain Lucas, maire de Saint-Hellier est en colère pour cette rentrée scolaire

Par [Laurent Hellier](#) Publié le 1 Sep 22 à 9:35

Un couple domicilié sur sa commune de **Saint-Hellier** vient de se voir refuser pour la **rentrée** la **scolarité** de sa fille à la **maternelle** de Saint-Hellier. « Inacceptable » selon le maire qui multiplie les courriers et reste mobilisé depuis des années.

« Notre commune aurait dû avoir l'ouverture d'une **3e classe**, mais le Directeur académique ayant ordonné à notre directrice de ne pas admettre des enfants que j'avais inscrits depuis les mois de mars-avril, des familles sont allées inscrire leurs enfants dans d'autres écoles » explique **Alain Lucas**.

Mais le maire de Saint-Hellier fait un autre constat chiffré.

« 12 familles domiciliées à Saint-Hellier, de peur de classes surchargées en multiniveaux scolarisent leurs enfants dans des communes limitrophes ou dans le privé où les classes ne comptent parfois que 15 élèves ».

Alain Lucas regrette que les membres du CDEN ne disposent pas des réelles inscriptions faites par les maires au bon moment.

” 5 février, c'est trop tôt et juin c'est trop tard. Ainsi leur avis ne sert à rien" estime l' élu.

Alain Lucas, maire de Saint-Hellier se bat pour son école

Mais Alain Lucas avait déjà mobilisé tout le monde en juin dernier pour réclamer une 3e classe.

« La commune de Saint-Hellier devrait avoir à cette rentrée 19 élèves de plus si l'administration académique prenait en compte tous les enfants inscrits par mes soins chaque année depuis parfois janvier, au titre de ma compétence d'agent de l'Etat » martèle le maire de la commune depuis 2001.

Vidéos : en ce moment sur Actu

En mauvais terme avec l'**Education nationale**, Alain Lucas ne se fait pas que des amis dans ce combat scolaire.

« C'est ainsi que l'Education nationale continue de participer à la mise à mort des communes du monde rural. Alors que le coût de l'énergie flambe, que les sources d'énergie vont se raréfier, va-t-on continuer à mettre sur la route des cars matin et soir au

lieu de réfléchir à une nouvelle organisation scolaire qui privilégiera des écoles primaires de proximité » interroge l'élue.

Il assure que même le préfet lui demande de calmer le jeu.

« Les années précédentes, j'ai gagné 7 fois au tribunal administratif en référé et sur le fond » rappelle Alain Lucas.

Avant de conclure : « M. le Préfet m'a écrit le 21 juin 2021 ceci « cesser ce bras de fer avec les services de l'Etat » en me demandant de revenir à une attitude raisonnable. N'est-ce pas ces services de l'Etat qui font ce bras de fer avec le maire de Saint-Hellier quand ils perdent 7 fois au tribunal administratif, en référé et sur le fond contre la commune ».

Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre Le Réveil de Neufchâtel dans l'espace [Mon Actu](#). En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites.

Generated with Reader Mode